

Bonneval en bonne vallée ...

septembre 2011

Bulletin d'information des *Amis de Bonneval*

N° 30

Avis au lecteur,

Les Amis de Bonneval, se donnent rendez-vous le **Samedi 24 septembre 2011**, pour une visite découverte du village de **Rouvray-Saint-Florentin** à l'occasion de leur sortie annuelle.

Au programme de cette journée : Départ 23 rue Saint Roch, (Place de la Paix, stationnement de la Mairie) à 14 heures précises. (Possibilité de co-voiturage).

A 14 heures 30 nous nous retrouvons à la salle communale, Place de la mairie de Rouvray Saint-Florentin. (Stationnement derrière la mairie).

Présentation de Rouvray-Saint-Florentin, par M. Roger Judenne, qui nous guidera tout au long de cette journée.

15 heures 30 : Château de Reverseaux.

Vers 16 heures 45 : Visite de l'église paroissiale de Rouvray, visite de la tour du pavillon.

18 heures 30 : Projection de vues aériennes de prospection archéologique. (par Alain Lelong)
Pot de l'amitié.

A 20 heures, les gastronomes, qui auront eu la bonne idée de s'inscrire, se retrouveront au café Restaurant « Le Commerce » à Sancheville pour déguster le traditionnel « **Rata Beauceron** ».

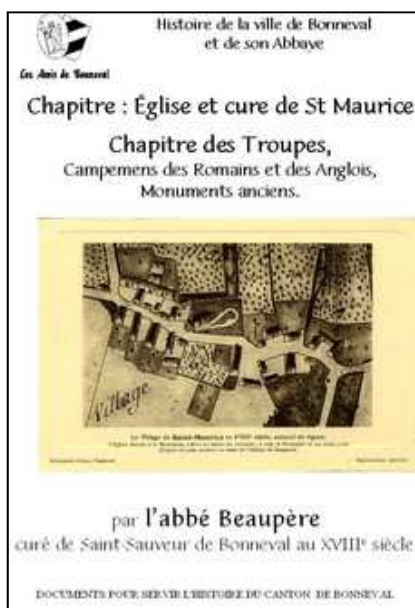
Au sommaire de cette gazette. N° 30 :

Parution du prochain fascicule Beaupère. «*Chapitre : Église et cure de St Maurice. Campements des Romain et des Anglois, Monuments anciens. Chapitre des Troupes.*» (Lire un extrait du chapitre des troupes page 2, *Deux Compagnies des Cravates, (à Bonneval) en 1746 et 1747*).

Relevé dans « Les Annales Vovéennes », les derniers mois d'occupation Allemande, entre la chute des deux « Libérateur » à Bouville et au Plessi d'Unverre, le 7 janvier 1944, et le tragique bombardement de Saint Jacques de Bonneval du 12 juillet 1944.

Une sélection de nouvelles et avis divers relevés pour vous dans le « *Messenger de Bonneval Voves et Orgères* » du deuxième semestre 1911.

Jean-Luc Durand



Vient de paraître un nouveau fascicule de l' :

Histoire de la ville de Bonneval et de son Abbaye.

Par M^r André Louis Beaupère, curé de la paroisse de Saint Sauveur,
Décédé en 1767.

Ce fascicule, regroupe deux chapitres.

«Chapitre : Église et cure de St Maurice.

Chapitre des Troupes, Campements des Romain et des Anglois. Monumens anciens.

On pourra se procurer cette brochure à notre permanence du Samedi de 15 à 17 heures, 23 rue Saint Roch (entrée derrière la mairie).

Ou par envoi postal sur demande.

En vente: 5,00€

Prochaine parution Beaupère, Chapitre Ducs et Comtes de Chartres.

Deux Compagnies des Cravates en 1746 et 1747.

Leur divertissement avec les Benedictins.

Ils passent les jours, et les nuits à boire.

Comment les Moines rentrent dans leur Couvent. 1747.

Ces Deux Compagnies furent Suivies icy Le 27^e 8^{bre} 1746 par deux Compagnies du Regiment royal des Cravates Cavalerie; Dom Viot prieur de L'Abbaye qui Continua de leur distribuer du bois prevint par cette largesse le pillage des bois des Abbaye, et Couvent, mais elle n'empecha pas qu'ils ne declarassent une furieuse guerre aux Charniers de nos Vignes, qui ne furent obligés de la paix qu'on leur procura, qu'a l'emprisonnement de quelques uns des Cavaliers de ces Compagnies, qui les paierent bien par la longue retraite. qu'on leur fit dans le Cachot. je n'ai rien autre chose à en dire, à moins que je ne parle des grandes debauches que les officiers de ces deux compagnies firent pendant tout le tems qu'ils resterent icy avec quelques uns de nos Benedictins, qui leur dispuoient la Science de bien boire, et la leur prouverent bien des fois dans des combats bachiques, ou ils ne furent pas toujours les vainqueurs. pour faire essay de leur Sçavoir et de leurs forces, ils retenoient des Semaines entieres ces officiers chez eux pour avoir le plaisir de boire avec eux les jours et les nuits. lorsque ces officiers etoient chez eux, Ces Moines venoient leur livrer assaut, et ne Se rendoient au Couvent que lorsque les assaillans, ou les assiegés etoient hors de Combat. Ces officiers mangeoient proche la porte d'herisson; ce qui etoit fort commode pour les Moines, qui lorsqu'ils etoient bien pleins rentroient dans leur Monastere par la porte de leur jardin, qui ouvre Sur les fossés d'herisson. plusieurs fois un de ces Moines en rentrant chez lui, fut obligé pour passer le pont, qui est Sans parapet, de marcher Sur les mains, ou à Châtons comme on dit vulgairement, pour ne point tomber dans l'eau. Cette belle vie dura jusqu'au mois de Mars 1747, que Le regiment des Cravates partit pour le Siege de Mastrect. La paix Se fit lorsque cette ville fut investie.

Chapitre : Église et cure de St Maurice. Campements des Romain et des Anglois, Monuments anciens. Chapitre des Troupes." (extrait du chapitre Deux Compagnies des Cravates en 1746 et 1747).

LES DERNIERS MOIS D'OCCUPATION ALLEMANDE (Journal d'un Vovéen)

I. — La guerre vue de près

... 5 FÉVRIER 1944. — Les passages, au-dessus de nos têtes, d'avions alliés, deviennent de plus en plus fréquents et de plus en plus massifs.

De 11 heures à midi, le ciel en était couvert, Il en venait de partout...

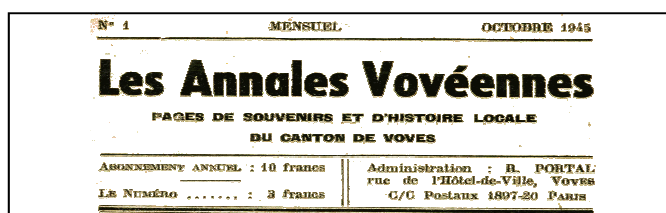
On a appris ensuite que les camps d'aviation de Châteaudun, de Bressy, de Tours, la gare de Saint-Pierredes-Corps ont été bombardés...

DIMANCHE 6 FÉVRIER. — Nouveau passage d'avions vers 12 heures et demi. Puis claquements de mitrailleuses. C'est sans doute un combat d'avions très proche de nous.

Non, ce sont deux avions anglais qui ont mitraillé la locomotive d'un train qui arrivait en gare de Voves. Malheureusement il y a des victimes à déplorer : le mécanicien a été tué sur le coup ; le chauffeur a été blessé à la jambe.

Des soldats allemands qui occupaient quatre wagons du train se sont sauvés dans un petit bois près de la gare.

Quelques instants auparavant une autre locomotive a été mitraillée à Fains. Le mécanicien a été ébouillanté



par l'explosion de la chaudière...

La guerre vue de près (suite)

8 FÉVRIER. — Cette nuit, vers 1 heure du matin, une ferme de Louville, située près de l'église a été bombardée ; elle a reçu trois bombes et a brûlé en partie. Une jeune fille a été tuée dans son lit.

Les vitraux de l'église ont été pulvérisés.

Ce bombardement a-t-il été accidentel ? A-t-il été volontaire ? Par qui a-t-il été fait ? On cherche une explication...

9 MARS 1944. — L'aviation alliée devient de plus en plus nerveuse. Les passages d'avions sont maintenant presque incessants, de nuit comme de jour...

Aujourd'hui, jeudi, on parle d'un combat de 10 avions anglais contre cinq avions allemands.

Quatre des avions allemands ont été abattus dans les environs de Morancez et le cinquième est venu s'abattre à Villeau.

Les Allemands l'ont ramené à Chartres.

17 MARS. — Vers les 16 heures, j'étais dans une maison de la rue de Loigny, près du cimetière, lorsqu'une avalanche d'avions a semblé foncer sur l'endroit où nous nous trouvions.

Bruit infernal.

Instinctivement nous avons tendu le dos, comme si tout allait s'effondrer.

Puis... tac, tac, tac, tac... les mitrailleuses sont entrées en jeu.

Le bruit s'éloignant, je suis sorti pour me rendre compte.

Dans le ciel, il y avait de grandes traînées blanches. Les avions étaient maintenant au-dessus du camp des prisonniers civils.

Et tac, tac, tac, tac...

Quelques personnes qui, surprises, s'étaient jetées dans le fossé sans se faire prier, se relèvent en s'es-suyant.

— « Vous savez, on a eu peur, me disent-elles, ça sif-flait de partout! »...

C'est un combat d'avions : des Américains et un Alle-mand.

Maintenant ils se lancent à la poursuite les uns des autres dans la direction de Soignolles.

Dans la soirée, j'ai appris qu'au camp des internés ad-ministratifs, il y avait eu quatre blessés graves, dont deux détenus et deux gendarmes. L'un des détenus a eu la cuisse fracassée. L'un des gendarmes, qui était dans le mirador, a eu la main emportée ; l'autre qui était dans sa guérite a eu les reins traversés...

18 MARS. — Le combat d'avions qui s'est déroulé au-dessus du camp de Voves, s'est terminé à Prasville. Il s'agissait de trois chasseurs américains contre un bombardier allemand monté par cinq hommes. Le bombardier est tombé en flammes près de la gare et a mis le feu à un wagon de paille.

Pendant le combat les balles de mitrailleuses ont mis le feu à un hangar couvert en chaume, appartenant à Mme Graindorge, à l'entrée du pays...

La guerre vue de près (suite)

REMARQUE. — Une légère faute d'impression s'est glissée dans notre dernière chronique au sujet des évé-nements qui se sont passés dans le ciel vovéen le 17 et le 18 mars 1944. Au lieu de 18 mars, il faut lire 28 mars, et avant cette date il faut insérer le récit qui suit, qui nous est envoyé par l'un de nos fidèles, et dévoués abonnés.

27 MARS 1944. — *Nouveaux combats d'avions.* — Le 27 mars, il y a eu un nouveau combat d'avions au-dessus de Prasville. J'étais dans mon jardin et j'ai bien vu le déroulement de la scène.

Ce furent d'abord trois avions américains qui pour-suivaient un chasseur allemand. J'entendis le bruit de mitrailleuses mais sans percevoir aucun bruit d'avions, et je me demandais ce qui se passait...

Mon attente ne fut pas longue : presque aussitôt, ron-ronnement de moteurs et nouvelles rafales de mitrail-

leuses.

J'avais à peine eu le temps de me coucher à terre qu'un avion allemand passait au-dessus de moi, pour-suivi par deux chasseurs américains.

Ils étaient à moins de 100 mètres d'altitude.

Le troisième avion américain se trouvait plus à droite en regardant Prasville.

Pendant ce combat plusieurs balles traversèrent les tôles d'un hangar et l'une d'elles tua, dans une grange de M. Planchenault, une chatte qui était avec ses petits chats.

Aucun de ces avions ne tomba dans la contrée de Prasville.

Mais presque au même instant un bombardier alle-mand était attaqué du côté de Levesville, et poursuivi ensuite au-dessus de Moûtiers, Mondonville et Pras-ville.

De nombreuses douilles de balles furent trouvées sur ce parcours.

Ce bombardier allemand était poursuivi par des avions alliés. C'est à ce moment que le hangar de Mme Graindorge dont la maison se trouve être la première en venant de la grand'route fut incendiée par des balles perdues.

L'avion allemand perdait rapidement de la vitesse et de la hauteur : son moteur droit était en feu.

C'est alors que, malgré le peu d'altitude trois des aviateurs allemands sautèrent en parachute. Ils tombè-rent près de Prasville, dans la direction d'Ymonville. L'un d'eux se fractura le bras. Un quatrième aviateur sauta à son tour et tomba sur la toiture de la salle des fêtes qu'il traversa, brisant de son corps ferme et che-vrons et même un banc de la salle.

Il fut tué net. Son crâne avait été défoncé et sa cer-velle gisait à 5 ou 6 mètres du corps.

Le cinquième aviateur de l'équipage allemand, tomba dans la ferme de M. Hullot, assez gravement blessé.

Il fut recueilli par une voiture allemande et transporté à l'hôpital de Chartres où il dut mourir par la suite.

Quant au bombardier, il tomba en flammes près de la gare de Prasville, et explosa. Ses débris couvrirent au moins un hectare de terre.

J. P

La guerre vue de près (suite)

.....

III. — Explosions diverses

DIMANCHE 30 AVRIL 1944. — Dans l'après-midi, une dizaine d'avions américains à «double-queue» ont survolé plusieurs fois la gare de Voves. Les gens se sont fait peur, car il paraît que ces avions là sont plus « méchants » que les autres... Voulait-ils bombarder la gare ?... Et pourquoi ne l'ont-ils pas bombardée ?

Ils cherchaient, dit-on, un train de D C A. allemand.

En effet, celui-ci est passé en gare il y a deux jours... mais il n'y est pas resté...

Finally après avoir rodé quelque temps au-dessus du camp des internés, ces avions sont partis en suivant la ligne du chemin de fer d'Ymonville, et, à la hauteur du hameau de Soignolles, ils ont laissé tomber 19 bombes dans les champs.

Que visaient-ils ?

La petite ligne d'Ymonville-Toury n'a pas été atteinte. Elle n'a aucune importance stratégique.

LUNDI 1er MAI. — Nuit agitée. Vers minuit : bruits sourds et répétés de bombardements lointains... Détonations fréquentes dans la nuit... Du côté de Chartres le ciel est tout rouge. De temps à autre on voit des gerbes de flammes s'élever dans le ciel...

Ce matin on a appris que c'est un dépôt de munitions qui aurait été bombardé près de Maintenon, dans les bois. Maintenon n'aurait pas trop souffert mais le village de Maingournois serait rasé. Il y aurait eu quelques victimes.

MARDI 2 MAI. — Je suis allé au camp des internés, j'avais besoin de certains renseignements.

J'ai pu visiter le coin du camp qui a été bombardé. Deux baraques ont été pulvérisées et bon nombre d'autres ont, été fort endommagées. La bombe a creusé un entonnoir très profond d'une dizaine de mètres de diamètre.

— « C'est une bombe de 250 kilos au moins qui nous a été lancée », me dit le garde qui me fait visiter.

— « Comment expliquer ce bombardement ? ai-je demandé.

— ?...

— Est-ce un avion allemand ? Est-ce un avion anglais qui l'a fait ?.., Parmi les gens de Voves les avis sont très partagés... N'y aurait-il pas eu quelque imprudence de lumière de la part des gendarmes ?

— On saura cela après la guerre... sans doute.

MERCREDI 3 MAI. — Cette nuit on a pu dormir tranquille. La journée a été calme.

JEUDI 4 MAI. — Quelle nuit de cauchemar ! Hier soir, vers les 11 heures, des détonations formidables se font entendre subitement. Les carreaux tremblent ; les portes s'ouvrent. Ça ne doit pas être très loin. C'est sans doute la gare de Voves qui vient d'être bombardée.

Je sors précipitamment.

En effet, du point où je me trouve, on aperçoit une

immense lueur du côté de la gare...

Et pourtant tout semble calme. J'écoute longuement. Rien ne bouge. On entend seulement une locomotive qui manœuvre tranquillement vers le pont de Villarceaux.

C'est extraordinaire.

A peine suis-je rentré, que de nouvelles détonations plus formidables que les premières ébranlent tout. La terre tremble. Les maisons sont secouées... Plus de doute c'est sur nous que ça tombe. Je sors de nouveau. Cette fois les gens ont été réveillés. Ils s'interpellent d'une fenêtre à l'autre...

« C'est sans doute la ville de Châteaudun qui est bombardée », dit une voix.

De ce côté là le ciel est éclairé de grandes lueurs rouges.

Les détonations continuent sourdes et lointaines, puis des déflagrations se produisent qui font tout trembler.

Il en est ainsi toute la nuit jusque vers les 5 heures du matin... Impossible de dormir.

Dans la matinée on a appris que c'est une poudrière de Châteaudun a été bombardée et qui a sauté..

Il n'y a pas eu de victimes.

AU SUJET DU COMBAT D'AVIONS DE PRASVILLE

A propos du combat d'avions, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, et qui eut lieu au-dessus de Prasville le 27 mars 1944 (voir annales n° 4, p. 29) on nous communique les précisions suivantes

« L'avion chasseur américain (ou l'un des avions) qui abat le bombardier allemand à Prasville, fut lui-même gravement touché par les balles allemandes. Il s'en alla atterrir sur la commune de Beauvilliers près de Hombières. Il était monté par un seul aviateur qui n'eut aucun mal et qui heureusement, put échapper aux recherches des troupes d'occupation accourues aussitôt.

De Hombières il s'en alla jusqu'à Lhopiteau.

Là il se présenta à une femme qui était dans son jardin, mais qui fut tellement surprise par cette apparition inattendue qu'elle se sauva au plus vite.

Il fut cependant reçu par un autre habitant de Lhopiteau qui l'hébergea pendant trois jours.

Au bout de ce temps, celui-ci le conduisit chez un habitant de Sazeray qui l'hébergea, à son tour et lui procura des habits civils...

De là on le fit filer vers un « maquis », où un avion anglais vint le chercher ».

D'après : **Les Annales Vovéennes** pages de souvenirs et d'histoire locale du canton de Voves
N° 2, 3, 4 et 5 (novembre, décembre 1945, janvier, février 1946)

La cotisation annuelle est de 12 € (étudiants : 6€)
Vous pouvez la régler par chèque à l'ordre des Amis de Bonneval et le déposer à la permanence de l'association, le samedi après-midi entre 15 et 17 heures, au 23 rue Saint-Roch
ou l'adresser par la Poste : **Les Amis de Bonneval, 23 rue Saint Roch - 28800 BONNEVAL**

Quelques nouvelles de 1911, d'après le "Messager de Bonneval, Voves et Orgères"

02 JUILLET 1911

Informations :

Abaissement du prix du tabac :

Dans son intérim de ministre des finances démissionnaire, M. Caillaux a fait signer un décret portant abaissements du prix de vente du scaferlati et des cigarettes de caporal supérieur. M. Caillaux ayant constaté que, sous l'action du tarif nouveau décrété en avril 1910, la vente du caporal supérieur subissait un fléchissement considérable, a jugé utile de rétablir l'ancien tarif et de concilier ainsi à la fois, les intérêts du Trésor et les désirs légitimes du public..

Nouvelles de Bonneval

Brevet élémentaire. - Sur la liste des aspirants et aspirantes admis au brevet élémentaire, nous lisons avec plaisir les noms suivants :

Gaujard Leduc, Maksud, Moreau, Péjeau et Robinet (Bonneval école primaire supérieure). Germaine Lesieur, (école de filles de Bonneval), présentée avec dispense d'âge.

Nos bien vives félicitations.

16 JUILLET 1911

Bonneval.- Trois ballons sont passés, dimanche dernier, sur notre région. L'un des aérostats, monté par quatre officiers et un civil, a atterri dans un champ de blé en bordure de la route de Saint-Maur à Lolon.

L'atterrissage s'est effectué d'une façon parfaite et, le soir même, les cinq voyageurs aériens, enchantés de l'aide et du bon accueil qu'ils avaient reçu des personnes accourues sur les lieux de l'atterrissage furent conduits, avec leur matériel, à la gare de Bonneval dans deux voitures mises gracieusement à leur disposition par MM. Fréon, de Taillepied, et Potier, de Lolon. Ils étaient partis vers 11 heures et demie de l'aéro-club de Saint-Cloud.

Noyée dans son puits : le 14

juillet, vers 8 heures du soir, Mme L..., âgée de près de 80 ans et demeurant au hameau de Vouvray, a été trouvée noyée dans son puits où l'on suppose qu'elle sera tombée en voulant aller puiser de l'eau.

23 JUILLET 1911

Informations :

L'horaire de 24 heures : Le ministre des Travaux publics se propose d'établir sur les chemins de fer français l'horaire de vingt quatre heures tel qu'il existe en Belgique et en Italie, c'est-à-dire que toutes les indications horaires concernant la marche des trains seraient notées de 0 à 24 à partir de minuit. La réforme aurait pour avantage de permettre la suppression, dans les horaires de chemin de fer, des mentions « matin, soir, midi et minuit » qui peuvent donner lieu dans la pratique à des confusions et qui compliquent inutilement l'établissement et l'impression des indicateurs.

13 AOÛT 1911

Défenses de chasse.- A l'occasion de l'ouverture de la chasse, nous rappelons aux personnes désireuses de faire défendre la chasse sur leurs terres et bois que « LE MESSAGER » est considéré comme le journal officiel des défenses de chasse dans toute notre région.

Les pochards.- Par ces temps de chaleur sénégalienne, les gendarmes ont fort à faire avec les poivrots ; c'est ainsi que ces jours derniers, après P..., il ont eu à conduire au violon les nommés P... Henri, C... René et M... Jules qui s'étaient offert une biture soignée. Histoire de s'humecter le gosier.

20 AOÛT 1911

Bonneval : Dimanche dernier, dans l'après-midi, plusieurs jeunes gens étaient à prendre un bain dans le Loir, entre les moulins du Pont et de Couture, quand l'un d'eux, le jeune Pierre Goussu, ayant trop présumé de ses forces de nager, coula à pic en voulant traverser la rivière. Voyant le danger que courait leur camarade, les jeunes Brosseron Joseph et Alexandre Pasques, se précipitèrent à son secours et, ayant été assez heureux pour le ramener sur la rive, alors qu'il venait de perdre connaissance, lui prodiguèrent les soins

qui le rappellèrent à la vie.

Nous adressons nos félicitations à ces deux courageux jeunes gens, dont il convient de signaler la belle conduite à la Société des Sauveteurs.

03 SEPTEMBRE 1911

Bonneval : Le soleil tapait bien dur lundi dernier et il faisait une de ces soifs, aussi les gendarmes avaient fort à faire avec les poivrots et durent en conduire sept au violon avec procès-verbal à la clef pour chacun.

Avis de Cession de Fonds

Première Insertion

¶ Suivant acte sous signatures privées, en date à Bonneval du dix-huit août mil neuf cent-onze, lequel sera enregistré en temps de droit, Monsieur Arthur Moreau, cafetier et Madame Marie-Clémence Gaultier, son épouse demeurant ensemble à Bonneval, ont vendu à Monsieur Victor Lecomte, garçon de café et Madame Reine Antoinette Ricornet, son épouse, demeurant ensemble à Chartres, rue d'Amilly, n° 17, leur fonds de commerce de cafetier-limonadier qu'ils exploitaient à Bonneval, rue Saint-Roch et rue de Châteaudun.

L'entrée en jouissance a été fixée au vingt août mil neuf cent onze.

Les oppositions au paiement du prix seront valablement formées par simple acte extra judiciaire dans les dix jours qui suivront le deuxième avis, et ce au domicile élu par les parties à Bonneval, en l'étude de M^e PONTONNIER, Huisnier, dépositaire de l'acte.

**Pour première insertion
PONTONNIER.**

Incendie : Vendredi soir, vers onze heures moins dix, un violent incendie, attribué à la malveillance, s'est déclaré à Bonneval, côte d'Orléans, dans un vaste bâtiment, de plus de quarante mètres de long, appartenant à Mme veuve Papon.

En quelques minutes toute la toiture était en flammes. Et quoique l'alarme ait été donnée dès le début, les pompiers de Bonneval durent borner leurs efforts à protéger la maison voisine et y attenant, habitée par M. Cintract.

En un rien de temps les trois pompes

de la Compagnie furent mises en batterie et tandis qu'une chaîne s'établissait avec le concours des habitants, une pompe alimentée directement aux fossés de la ville, grâce au dévidoir dont disposent nos braves sapeurs, attaqua vivement le feu dont la lueur étendait sa sinistre rougeur sur toute la ville. Une heure à peine après l'alarme jetée on était maître du sinistre et les sapeurs-pompiers de Trizay-lès-Bonneval, Montboissier et Moriers, accourues en toute hâte, n'eurent pas à déployer.

D'autres pompes des communes voisines se dérangèrent également mais rebroussèrent chemin, tout danger étant écarté à leur arrivée.

La gendarmerie assura le service d'ordre.

Du vaste bâtiment couvert en ardoises, à usage de salle de gymnastique pour majeure partie et d'écurie, de remise pour l'autre partie, il ne reste plus que les murs.

La première partie était louée à la société de gymnastique « La Bonnevalaise » dont les pertes non assurées s'élèvent à plus de 500 francs, tout son matériel ayant été détruit ; la seconde et plus petite partie à M. Cintract, dans cette dernière se trouvaient des clapiers et poulaillers qui ont été détruits.

L'immeuble était assuré.

Les époux Cintract, aidés par les personnes accourues au début, avait commencé le sauvetage de leurs meubles mais ils en ont été quittes pour une chaude alerte et de légères pertes.

Les pertes, non encore évaluées au moment où nous mettons sous presse, peuvent s'élever approximativement à un total de six à huit mille francs.

Mme Papon, sinistrée, a remis instantanément une certaine somme pour les sapeurs-pompiers de Bonneval ; M. le capitaine Masson lui adresse ses vifs remerciements tant en son nom qu'en celui de sa Compagnie.
10 SEPTEMBRE 1911

Bonneval : Les pertes occasionnées par l'incendie de l'immeuble de Mme Papon, relaté dans notre précédent numéro, sont évaluées à : 5.000 francs pour Mme Papon ; 700 francs pour M. Cintract, et 500 francs pour « La Bonnevalaise » société de gymnastique.

On ignore les causes du sinistre,

mais il y a lieu de penser que la malveillance n'y est pas étrangère.

Nogent-le-Rotrou.- Au cours de sa tournée, ces jours derniers, M. Rouget, facteur des postes rue Saint-Hilaire, avait tué une vipère dont il avait soigneusement enveloppé la tête dans un papier afin de la remettre à la mairie pour toucher la prime d'usage. Malheureusement en voulant développer le paquet il se piqua, lui-même, à l'un des crochets du reptile et la main lui enfla aussitôt de si inquiétante façon qu'il dut courir chez un médecin qui lui prodigua les soins nécessaires. La victime de ce singulier accident est aujourd'hui hors de danger.
01 OCTOBRE 1911

Trizay-lès-Bonneval.- plusieurs journaux citent comme peu banal un poirier couvert de fleurs que l'on peut voir à Saint-Priest (Creuse). Point n'était besoin voilà encore une huitaine à peine d'aller si loin pour voir pareil phénomène. Il n'y avait qu'à se rendre sur le territoire de la commune de Trizay, dans un champ dépendant de la ferme de Bois-Roui où chacun aurait pu admirer deux pommiers également couverts de fleurs que nous avons vus de nos propres yeux.

Etude de M^e DENIZET, notaire à Bonneval

À Vendre par Adjudication

LE LUNDI 30 OCTOBRE 1911

A deux heures du soir

En l'étude et par le ministère de M^e DENIZET

19 ARES 14 CENTIARES

DE TERRE

Plantée en vigne!

À FREVILLE, commune de Bonneval

Et 6 ARES 50 CENTIARES

De BOIS TAILLIS

Aux GRANDES GARENNES,

même commune

Appartenant à la famille JOUANNEAU-BARDOT

Jouissance de suite

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e DENIZET, notaire

8 OCTOBRE 1911

Gymnastique.- Les cours de gymnastique et de préparation militaire de « La Bonnevalaise » recommenceront mardi prochain 10 octobre, à 8 heures du soir, dans la nouvelle salle de la Société rue des Gabeaudières.

Tous les membres actifs de la Société

sont invités à y assister.

Le stand de tir à 200 mètres est sur le point d'être achevé et l'inauguration en sera faite incessamment.

Enfin l'entraînement pour le Football association recommencera le dimanche 15 octobre sur le superbe terrain que M. Goussu, du Glandin, met pour cette année encore à la disposition de la Société.

AVIS

Vente de Fonds de Commerce

Première insertion

Suivant acte sous signatures privées en date à Bonneval du dix neuf octobre mil neuf cent onze enregistré, Monsieur Charles-Arthur Renard, maître d'hôtel et Madame Marcelle Chandivert, son épouse de lui assistée et autorisée, demeurant ensemble à Bonneval ont vendu à Monsieur Paul Chandivert, propriétaire et Madame Ursule Vilpoux son épouse de lui assistée et autorisée demeurant ensemble à Ferrières-an-Gatinais, le fonds de commerce de maître d'hôtel exploité à Bonneval place du marché, connu sous le nom de « Hôtel de France » et comprenant la clientèle et l'achalandage, le matériel servant à son exploitation, les marchandises existant en magasin et le droit au bail des lieux où il est exploité.

L'entrée en jouissance a été fixée au dix-neuf octobre mil neuf-cent-onze.

Les oppositions s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours de la seconde insertion et seront reçues à Bonneval à la mairie où domicile a été élu par les parties.

Pour première insertion
P. CHANDIVERT.

22 OCTOBRE 1911

Cabinet dentaire.- M. Goueslain a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il s'est adjoint, depuis un mois, un chirurgien dentiste diplômé de l'école dentaire et de la faculté de médecine de Paris, ce qui lui permettra personnellement de consacrer beaucoup plus de temps à la fabrication de ses appareils dentaires.

Louée des domestiques : La louée, dite de Toussaint, pour domestiques des deux sexes, se tiendra à Bonneval lundi 30 octobre.

29 OCTOBRE 1911

Bonneval : Le cinéma chanteur à Bonneval : Mardi 31 octobre, à 8 heures du soir, salle Laigneau-Levieuge, aura lieu l'unique représentation que doit donner le célèbre Royal Wio, le merveilleux cinématographe parlant, avec imitation parfaite de tous les bruits de

coulisse et adaptations musicales donnant l'illusion complète du théâtre.

Durée du spectacle : 2 h.1/2, programme varié et très attrayant, intermède de Concert par le théâtroscopie ; on y verra et entendra les grandes étoiles parisiennes ; la photographie des couleurs obtenue par le nouveau procédé Lumière.

Le public est prévenu que la soirée sera unique. Les opérations du célèbre docteur Doyen seront données en séances privées et scientifiques.

La lumière électrique est fournie par un moteur de 25 chevaux et les projections sont faites en grandeur naturelle. On rira beaucoup. On pleurera un peu, mais toujours on s'amusera.

Etude de M^e DESREZ, notaire à Bonneval Vente de Fonds de Commerce

Première insertion

Suivant acte reçu par M^e DESREZ, notaire à Bonneval, le seize octobre mil neuf-cent-onze, Monsieur Jacques Pfeiffer, cafetier, demeurant à Bonneval, a vendu à Monsieur Marin-Théodore Gaillot, journaliste et Madame Laure-Raphaël Despierres, son épouse, demeurant ensemble à Sains (Seine), le fonds de commerce de cafetier exploité à Bonneval, rue Hérisson, connu sous le nom de « Café de la Beauce » et comprenant la clientèle et l'achalandage, le matériel servant à son exploitation, les marchandises existant en magasin et le droit au bail des lieux, où il est exploité.

L'entrée en jouissance a été fixée au quinze octobre mil neuf-cent-onze.

Les oppositions s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours de la seconde insertion et seront reçues en l'étude de M^e DESREZ, notaire à Bonneval, où domicile a été élu par les parties.

Pour première insertion

(Signé) DESREZ.

Sancheville : Sur la liste des établissements ayant obtenu des récompenses à l'exposition internationale de Turin, nous relevons, avec plaisir, la Beurrerie coopérative de Sancheville qui a obtenu une médaille d'argent pour son beurre.

05 NOVEMBRE 1911

Rétablissement d'un cours d'eau. - Preuve de son existence - utilité publique.

Sous ce titre, on nous communique avec prière d'insérer.

Le bras de décharge du Loir prenant naissance à la retenue du

moulin du Pont se divisait autrefois en deux parties. L'une rejoignait le bras principal en amont du Pont Saint-Jacques. Et l'autre écoulant l'eau dans les fossés d'enceinte de Bonneval qui contourment la ville en se déversant dans le Loir par un bras de décharge existant à l'aval du quartier Hérisson.

Le bras de décharge du Loir avait donc deux cours naturels et par conséquent son débit normal. Un plan spécial à grande échelle, de 1861, indique bien les deux amorces du dit bras de décharge.

Mais vers l'année 1877, une amorce a été bouchée au départ du Pont de Boisville ainsi qu'il est facile de s'en rendre compte à l'oeil nu : mise de perrons et de terre.

Et preuve convaincante : des personnes qui ont travaillé à ce bouchage existent encore et l'affirment.

Et il est de notoriété publique qu'une personne a même été blessée au cours de ces travaux de bouchage.

Nombre de personnes qui ont vu les deux cours d'eau, et le bouchage de l'amorce du Pont de Boisville existent encore également et ont certifié l'existence du bras de décharge du Loir divisé en deux parties. Leur bonne foi ne peut être mise en doute, pas plus que leurs signatures ne peuvent être suspectées. Il y a donc intérêt public que cette amorce bouchée à tort soit rétablie. Un cours d'eau ne peut être supprimé et il y a intérêt public que le bras de décharge du Loir retrouve son cours primitif. Les récentes inondations si désastreuses ont ému les pouvoirs publics et ordre a été donné de chercher dans la mesure du possible à atténuer les effets néfastes de ce terrible fléau, d'où de tous côtés demandes d'ouvertures de cours d'eau.

A plus forte raison, un cours d'eau, comme c'est le cas à Bonneval, bouché à tort en partie, doit être rétabli.

Ce cours d'eau avait sa raison d'être, son bouchage a été un tort, et son rétablissement doit se faire. Sur la pétition et l'attestation de bon nombre d'habitants de Bonneval, le rétablissement a été demandé à Monsieur le Préfet d'Eure-et-Loir qui, dans sa haute sollicitude, vient d'ordonner une enquête dont les délais expirent le 13 de ce mois.

Les habitants de Bonneval auront à coeur, nous en sommes persuadés, à venir secourir leurs malheureux concitoyens inondés en demandant comme eux, le rétablissement du cours

d'eau supprimé à tort, cherchant ainsi à atténuer dans la mesure du possible les effets désastreux des inondations.

Et le bras de décharge du Loir, chose juste et naturelle, retrouvera son cours primitif et son débit normal.

Un groupe d'attestataires et d'inondés des quartiers de Couture, Saint-Michel et Hérisson.

VILLE DE BONNEVAL

Bureau : à 7 heures 3/4 - R. deau : 8 heures 1/2
Salle LAIGNEAU-LÉVIEUËRE

Dimanche 17 Décembre 1911

SPECTACLE CONCERT

Offert à ses Membres honoraires
Par la Société de Tir et Gymnastique
LA BONNEVALAISE

Avec le Concours de :
M^{lle} YVONNE, Lauréat du Conservatoire de Paris ; d'un Orchestre Symphonique sous la direction de M. E. Leveau ; de M. EGRETEAU, Pianiste-Accompagnateur ; d'Artistes Amateurs et d'Élèves de la Société.

PROGRAMME :

Première partie : 1. Marche des Amoureux, par l'Orchestre ; 2. Au Drapeau ; 3. Barres Parallèles, Ensembles et Pyramides ; 4. La Belle Arsène, chanté par M^{lle} Yvonne. (Air couronné au Concours du Conservatoire de Paris, Juin 1911) ; 5. Le Marchand de Soufflets, La vie de Famille ; 6. Réverie ; 7. J'y comprend rien. C'est plein d'espions dans la Chambree ; 8. Quand le Bien-Aimé reviendra, chanté par M^{lle} Yvonne.

A LA CHAMBREE

Fantaisie militaire en 1 acte de MM. Matrat et Fordyce

Deuxième partie : 1. Carillon d'Amour, par l'Orchestre ; 2. Barres Parallèles, Pyramides-Ensembles ; 3. Moi, Moi ; 4. Les Huguénots (Air du Page) chanté par M^{lle} Yvonne ; 5. Les Pompiers de Tagnies ; 6. Air de la Statue ; 7. Boxes d'Ensemble, Pyramides ; 8. Chanaan révéé, chanté par M^{lle} Yvonne.

LES GENDARMES A PIED (duo)
D. Mazuka Auvignate, par l'Orchestre

TROISIÈME PARTIE

BALLOTAGE

Comédie en 1 Acte de J. Oudot et H. de Gorsse

12 NOVEMBRE 1911

Bonneval : visite des fours et Cheminées : La visite des fours et cheminées sera faite dans la commune à partir du 28 novembre prochain. A cette époque, toutes les cheminées devront être ramonées et présenter, ainsi que les fours, une solidité parfaite. Les fours et cheminées où l'on fait habituellement du feu qui seront trouvées dans un état de délabrement pouvant présenter un danger d'incendie ou d'accident seront immédiatement réparés ou démolis, et des procès-verbaux seront dressés contre les contrevenants.

03 DÉCEMBRE 1911

circulation des véhicules.- Par arrêté municipal, en date du 16 novembre 1911, la circulation des véhicules est ainsi réglementée dans la traversée de la ville :

Art 1er – Aucun véhicule circulant dans la ville de Bonneval ne devra dépasser la vitesse de 12 kilomètres à l'heure.

Cette vitesse sera réduite à celle d'un homme au pas dans les rues étroites, sinueuses et dans les passages fréquentés ou encombrés.

Art. 2 – Les contraventions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément à la loi.

17 DÉCEMBRE 1911

fermeture des cafés.- Nous, Maire de Bonneval, vu l'arrêté de M. le Préfet d'Eure-et-Loir du 23 août 1910 ; vu la délibération du Conseil municipal du 26 novembre 1911, arrêtons : les cafés, cabarets et débits de boissons de la commune de Bonneval seront fermés à onze heures du soir tous les jours et pendant toute l'année. fait à Bonneval, le 1er décembre 1911.

Le Maire : JOUANNEAU.

24 DÉCEMBRE 1911

Bonneval : Police des cafés : Vu l'arrêté de M. le Préfet d'Eure-et-Loir du 23 août 1910, le Maire de Bonneval autorise, par mesure générale, les cafetiers, cabaretiers et débitants de boissons de la commune à tenir leurs établissements ouverts pendant les nuits des 24 au 25 et 25 au 26 décembre.

La tempête.- La violente tempête qui s'est abattue, sur la région mercredi et jeudi, plus particulièrement ce dernier jour, n'a pas été sans occasionner quelques dégâts.

A Bonneval et alentours, on signale quelques arbres brisés ou déracinés, des gouttières et faitages de toitures arrachés, des poteries ou tuyaux de cheminées jetés bas, ainsi que des contrevents, des meules de paille et même des toitures.

Près de Bois de Feugères, commune de Bouville, sur la route nationale, une voiture tapissière attelée d'un cheval, appartenant à Mme Jeandron, de Montboissier, a été culbutée par la violence du vent ; le charretier qui la conduisait ayant eu la présence d'esprit de sauter à temps, en a été quitte pour de légères contusions. Témoins de l'accident, des cantonniers occupés aux travaux de cylindrage se sont, avec le mécanicien du cylindre, portés au secours de l'attelage qu'ils remirent sur pied. Le cheval n'eut aucun mal mais les harnais et la voiture ont subi quelques dégâts facilement réparables et qui n'empêchèrent pas le charretier de continuer sa route.

Incendie.- Dans la nuit de vendredi à samedi, vers une heure du matin, un incendie s'est déclaré, au centre de Bonneval, chez M. Lecomte-Voxeur, marchand de nouveauté, place du marché à la volaille.

L'alarme fut donnée par Melle Marie Lorin une voisine qui, réveillée et surprise de voir sa chambre s'emplier de fumée, ouvrit sa fenêtre et apercevant les flammes, cria au feu et courut réveiller ses voisins.

Activé par le vent qui, à ce moment soufflait en tempête, le feu se propagea si rapidement aux ateliers, arrières-magasins et bûcher situés au fond de la cour où il avait pris naissance qu'un instant on craignit que le feu se communiqua aux bâtiments voisins occupés d'un côté par M. Séguin, boulanger, et d'autre côté par Melle Lorin.

Le spectacle était terrifiant, à chaque instant des gerbes d'étincelles et des morceaux de charbons incandescents étaient projetés par le vent au-dessus des rues voisines et s'abattaient en pluie sur les toitures, pendant que les sapeurs pompiers et de nombreux habitants combattaient le sinistre et parvenaient enfin à s'en rendre maîtres après trois heures d'un travail acharné.

A l'heure où nous mettons sous presse les sapeurs-pompiers noient les décombres et procèdent au déblaiement.

Les dégâts ne sont et ne peuvent encore

être évalués en raison des marchandises entassées dans les arrières magasins où on ne fait que commencer à pouvoir pénétrer et encore avec d'innombrables précautions.

Le feu aurait été, dit-on, occasionné par le caforifère servant au chauffage de l'atelier de tapisserie.

Un regrettable accident s'est malheureusement produit, au cours de cette terrible nuit, parmi les personnes qui aidaient à l'extinction du feu:

Voulant aider à la manœuvre d'une pompe placée sur la place du marché à la volaille, M. Matz, pâtissier, trompé par l'obscurité, faillit tomber dans le puit, situé à cet endroit, dont on avait enlevé la plaque et se fractura la jambe gauche. Conduit tout d'abord à la pharmacie Jouachim, il a été transporté sur un brancard à son domicile où M. le docteur Larrieu lui a prodigué ses soins.

Remerciements.- M. et Mme Lecomte-Voxeur adressent leur bien vifs remerciements aux sapeurs-pompiers et à toutes les personnes qui ont contribué à l'extinction de l'incendie qui s'est déclaré chez eux avant hier.

M. et Mme Ségin et Melle Lorin Joignent leurs remerciements à ceux de M. et Mme Lecomte.

Tous manifestent leurs sincères regrets à M. Matz, de l'accident dont il a été victime, et font des vœux pour sa prompte guérison.

Cloyes.- La tempête qui faisait rage jeudi dernier, a jeté bas, et brisé le coq que l'on avait placé au haut du clocher de l'église de Cloyes voilà au moins 40 ans. C'est un heureux hasard que personne ne se soit trouvé sur la place à ce moment, car un grave accident aurait pu se produire.

31 DÉCEMBRE 1911

Après l'heure.- En tournée de nuit, le 24 courant, aux environs de Bonneval, les gendarmes ont verbalisé, à une heure d'intervalle, en deux communes, contre deux débitants et 17 consommateurs qui s'étaient attardés à faire la partie après l'heure de la fermeture des cafés.

L'association est aujourd'hui présente sur Internet à l'adresse suivante :

<http://lesamisdebonneval.free.fr>

Vous êtes de plus en plus nombreux à disposer d'un abonnement à Internet, aussi le conseil d'administration a décidé d'envoyer à chaque adhérent disposant d'une adresse Email, un supplément sous forme de « *lettre des Amis de Bonneval* ».

Si vous ne nous avez pas encore communiqué votre adresse Email et que vous désirez recevoir la lettre des Amis de Bonneval. Vous pouvez nous écrire à : lesamisdebonneval@free.fr